



Discuter d'avortement à partir de 3 films récents :

- *L'Événement* d'Audrey Diwan,
- *Annie Colère* de Blandine Lenoir
- et *Call Jane* de Phyllis Nagy

Marie Lekane

Un outil pédagogique
réalisé par
le centre culturel
Les Grignoux

les grignoux



Outil pédagogique à utiliser dans le
cadre de l'éducation aux médias

Table des matières

L'avortement au cinéma.....	3
L'utilisation de films pour parler d'un sujet sociétal majeur.....	4
Avant la vision: observation d'affiches.....	4
Choix des films.....	6
L'Événement.....	6
Call Jane et Annie Colère.....	7
Quel film pour quel propos ?.....	8
Autre film : Simone, le Voyage du siècle.....	8
Avant et après la vision: travail sur les représentations. S'exprimer par écrit sur l'avortement et proposer un échange en groupe.....	9
Avant la vision.....	9
Après la vision: retour sur les représentations de l'avortement.....	11
Après la vision: récolte des émotions et des premières impressions.....	11
Comparaison des films: tableau et analyse.....	12
Le droit à l'avortement: une loi fragile et instable à défendre.....	23

L'avortement au cinéma

Le cinéma est un art vivant, témoin des combats et des enjeux qui secouent nos sociétés. La vitalité de sujets ou de thématiques est ainsi le miroir d'inquiétudes – souvent fondées – sur des régressions de droits fondamentaux ou sur des événements historiques marquants¹. Les sorties, en quelques mois d'intervalle, de plusieurs films qui traitent de la liberté des femmes à disposer de leur corps et des luttes pour le droit à l'avortement dans les années 1960 et 1970 font écho à l'actualité. Au-delà de la thématique de l'avortement, ces films retracent les combats féministes essentiels et rendent compte du chemin parcouru par des mouvements féministes.

Nous devons toutefois nuancer ce premier paragraphe. Si la vitalité cinématographique actuelle est réelle sur le sujet – et on s'en réjouit! – la thématique de l'avortement dans le 7^{ème} art est peu courante et rarement un sujet en soi. Cette présence est proportionnellement faible lorsqu'on sait qu'une Belge sur cinq et qu'une Française sur trois ont recours à l'avortement alors qu'environ 18% grossesses aux États-Unis se terminent par un avortement provoqué². Le cinéma hollywoodien a longtemps présenté l'avortement comme un acte dangereux, pouvant entraîné la mort³. En Europe, quand l'avortement est abordé, il est souvent relié à la thématique de la lutte des classes⁴ - la femme est dans une situation financière difficile qui ne lui permet pas de garder l'enfant. Ce genre de scénario souligne les inégalités sociales et traite l'avortement comme un phénomène de société. Les scénaristes suivent un schéma en trois moments: la découverte d'une grossesse non-désirée, suivie du choix de ne pas garder l'enfant et enfin les conséquences morales et sociétales de l'acte⁵. Les films présentés dans le cadre de cet outil pédagogique, en particulier *L'Événement* et *Annie Colère* présentent le sujet sans vouloir traiter des raisons de l'avortement et sans volonté de les juger. Nous reviendrons sur ce point dans les analyses de films.

1. Citons, par exemple, les films sortis récemment en lien avec les attentats de l'E.I. à Paris et à Bruxelles, mettant en lumière des points de vue différents et proposant des lectures différenciées: *Novembre* de Cédric Jimenez, *Revoir Paris* d'Alice Winocour. *Vous n'aurez pas ma haine* de Kilian Riedhof et *Rebel aArbi*). Voir, par exemple, <https://www.lecho.be/culture/cinema/quatre-films-pour-comprendre-les-attentats-de-paris-et-de-bruxelles/10417996.html> [page consultée le 12/12/22].
2. Selon les «Centers for Disease Control and Prevention» des États-Unis en 2021, cité dans <https://generationsnouvelles.net/comment-les-histoires-d'avortement-au-cinema-et-a-la-television-ont-evolué-ces-dernieres-années/>.
3. Pour une synthèse, voir <https://vl-media.fr/le-cinema-hollywoodien-condamnerait-il-l'avortement/> [page consultée le 2/12/2022]. Un centre de recherche *Abortion Onscreen*, lié à l'Université de Californie à San Francisco, propose des études annuelles sur les films et les séries qui mettent en scène, à des niveaux différents, des avortements (voir <https://www.ansirh.org/> - par exemple, voici le rapport de 2022: https://www.ansirh.org/sites/default/files/2022-12/Abortion%20Onscreen%20Report%202022_0.pdf).
4. <https://www.madmoizelle.com/avortement-cinema-series-tele-279381>
5. *Idem*

L'utilisation de films pour parler d'un sujet sociétal majeur

1. Collectif 50/50
2. Le test repose sur trois critères: Il doit y avoir au moins deux femmes nommées (nom/prénom) dans l'œuvre; Ces femmes doivent parler ensemble; Ces femmes doivent parler de quelque chose qui est sans rapport avec un homme. Pour une application du test de Bechdel à des films, voir: <https://bechdeltest.com/index.pl/statistics/>

L'Événement, *Call Jane*, *Annie Colère*: trois films pour trois destins de femmes. Trois films pour trois histoires singulières. Trois films réalisés par des femmes et mettant en scène une héroïne indépendante et prenant son destin en main, dans une industrie cinématographique souvent critiquée – à juste titre – pour son machisme et la surreprésentation masculine dans ses différentes composantes¹. Ces films sont des plaidoyers vibrants et nécessaires pour le droit des femmes. Ils ont également la force de heurter les spectatrices et les spectateurs à des situations et des destins qui les feront réfléchir et permettront d'ouvrir le débat sur cette question vitale qu'est la liberté des femmes à disposer de leur corps et à poser leurs choix.

Avant la vision : observation d'affiches

Toutes les photos sont visibles et téléchargeables à l'adresse: <https://www.ecranlarge.be/fr/discuter-davortement>

Avant de visionner le (ou les) films choisi(s), proposons aux membres du groupe d'observer quelques instants les 3 affiches des films *L'Événement* d'Audrey Diwan, *Call Jane* de Phyllis Nagy et d'*Annie Colère* de Blandine Lenoir.

Les affiches sont parlantes et donnent déjà des indications sur les personnages et l'histoire du film. Afin d'aider le groupe, vous pouvez lire les éléments mis en gras dans les résumés ci-dessous aux participant·es et leur demander de relier ces éléments aux affiches (ci-contre).

Plusieurs éléments peuvent ressortir de ce premier échange. Voici quelques remarques (non exhaustives) sur ces affiches mais aussi quelques explications sur le lien avec les films :

- Nous voyons le nom des scénaristes et des actrices: ce sont principalement des femmes. Le test de Bechdel met en évidence la surreprésentation des protagonistes masculins et la sous-représentation de personnages féminins dans une œuvre de fiction, au cinéma². Il a été démontré que les films qui ont des femmes à des rôles clés de la réalisation (réalisatrice, scénariste, etc) passent avec de meilleurs résultats ce test. Pour ces trois films, ce sont des femmes qui sont réalisatrices et (co-)scénaristes.
- Sur les affiches d'*Annie Colère* et *Call Jane*, deux phrases (ou critiques issues de la presse) sont écrites « You are not alone » (littéralement: « Tu n'es pas seule »), *Triumphantly celebrates the Tenacity and power of women* » (littéralement: « Célèbre triomphalement la ténacité et



le pouvoir des femmes») et «L'histoire d'un combat qui a changé la société». Ces phrases peuvent être explicitées en rapport avec le sujet.

- Sur les affiches d'*Annie Colère* et *Call Jane*, les deux femmes sont représentées en mouvement: elles bougent, elles avancent. Ces deux femmes, dans l'histoire, s'émancipent, prennent leur vie en main et foncent afin de défendre le droit des femmes à disposer de leur corps. Annie vient droit vers nous à vélo. Le vélo, utilisé par Annie, est un moyen de locomotion qu'elle peut utiliser seule pour se rendre aux réunions du MLAC. C'est donc un moyen d'émancipation. Joy, dans *Call Jane*, est une femme bourgeoise, qui utilise sa voiture pour amener les femmes vers un endroit clandestin où sont pratiqués les avortements.
- Annie (*Annie Colère*) porte un pantalon et un chemisier. La mode du pantalon pour les femmes, inconcevable au début des années 1960, s'impose peu à peu comme la panoplie de la femme moderne dans la seconde partie des années 1960 en France. Ce vêtement, aujourd'hui anodin et courant, est considéré comme obscène lorsqu'il est porté par des femmes jusque dans les années 1970. Le pantalon est le symbole de la parité entre les deux sexes: enfin les femmes peuvent porter un vêtement pratique dans la vie quotidienne et dans le travail. Le film montre qu'Annie change peu à peu de look dans le film. Habitant en province, la révolution du pantalon pour les femmes a peut-être pris plus de temps pour toucher les habitudes.
- Joy (*Call Jane*) porte des lunettes et voile ses cheveux afin de ne pas être reconnue. Ces accessoires font écho à la clandestinité dans laquelle se pratiquaient les IVG.
- Derrière Joy (*Call Jane*), nous voyons, en deuxième plan, Virginia (Sigourney Weaver), qui porte un tee-shirt avec le symbole des luttes féministes, et une manifestation de femmes qui militent avec un porte-voix et des panneaux (dont un sur lequel il est indiqué « my body my choice »).
- Le regard de ces femmes: Anne (*L'événement*) soutient notre regard, nous confronte, ne baisse par la tête.
 - Le personnage (Anamaria Vartolomei) nous fixe dans les yeux.
 - Est-ce qu'elle nous toise (un appel à suivre son intimité? ou elle nous confronte à nos certitudes sur la question? Nous invite à nous interroger sur la situation? Nous juge?)
 - Est-ce nous qui la surprenons? Entrons dans son intimité?
 - Les deux protagonistes féminines de *Call Jane* au premier et au second plans nous fixent également. Là aussi, nous pourrions penser qu'elles nous confrontent. Sûres d'elles, elles soutiennent notre regard.

Ces 4 affiches ont la particularité de présenter l'héroïne du film seule ou – du moins – en gros plan et en vedette (pour *Call Jane*) et comme seule protagoniste dans les autres, ce qui est suffisamment rare pour être mentionné. En effet, dans le cinéma, les femmes ont une place moindre que les hommes: une étude récente démontre que les femmes occupent seulement 34% des rôles joués au cinéma¹.

1. Ce résultat est obtenu grâce à des algorithmes qui différencient les visages féminins et masculins dans plus de 4000 films et séries. Mazières Antoine, Menezes Telmo & Roth Camille, "Computational appraisal of gender representativeness in popular movies", in *Humanities and Social Sciences Communications* volume 8, Article number: 137 (2021), article disponible sur <https://www.nature.com/articles/s41599-021-00815-9> [page consultée le 13/11/22]. Pour une approche synthétique et accessible de cette étude, voir <https://www.rts.ch/info/culture/cinema/12292271-les-femmes-ne-tiennent-quaun-tiers-des-roles-au-cinema.html> [page consultée le 13/11/22].

Choix des films

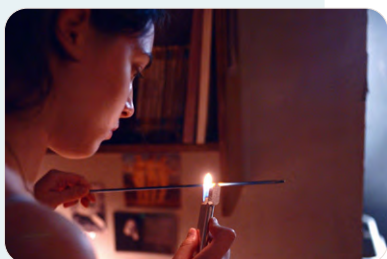
1. Afin de ne pas créer de frustration, l'animateur-trice s'assurera qu'il a accès au film au cinéma, en DVD ou en VOD.

Les films présentés sont des films récents (2021 et 2022) qui permettent aux participant-e-s de se confronter à d'autres réalités et à des choix différents de ceux que l'on poserait. Vivre frontalement ou intimement le destin de certains personnages peut permettre à un spectateur-trice de changer son point de vue ou, du moins, de le faire réfléchir à ses avis ou positions. Nous proposerons, ci-dessous, un résumé de chaque film pour que l'animateur-trice choisisse le film en fonction de ce qu'il-elle veut mettre en lumière.

Proposition alternative: afin de faire participer les membres du groupe, l'animateur-trice peut proposer les trois bandes-annonces des films et proposer un vote pour le/les film(s) à voir¹.

- L'Événement: <https://youtu.be/eKvA9DORGOA>
- Annie Colère de Blandine Lenoir: <https://youtu.be/Bh67hz0eAww>
- Call Jane: <https://youtu.be/Cmc0D8yCedg>

L'Événement



L'Événement, réalisé par Audrey Diwan et adapté du roman autobiographique d'Annie Ernaux, est un film **frontal** et **implacable** qui nous **confronte sans concession à Anne** (*Anamaria Vartolomei*), brillante étudiante en Lettres à Angoulême, qui voit ses projets de carrière arrêtés brusquement par une **grossesse non-désirée**. Ambitieuse, elle refuse de poursuivre cette grossesse. Cependant, l'histoire prend place en 1963: quatre ans avant la légalisation de la pilule contraceptive et douze ans avant la Loi Veil. Sans l'aide du corps médical, ni de son petit ami ou d'une amie, c'est alors vers la **clandestinité** qu'elle se tourne. Le parcours, semé d'embûches, est rude et douloureux et c'est au péril de sa vie qu'elle prend la décision de mettre un terme à une grossesse qu'elle porte seule, dans le secret et le mépris.

Ce parcours, nous le vivons de plein fouet: un compte à rebours s'enclenche et le récit s'intensifie; les jours passent, les semaines se succèdent sans qu'elle puisse avorter. La pression monte pour elle et pour les spectateur-trice-s qui découvrent cette tranche de vie. La peur et la colère augmentent de toutes parts. Nous ressentons au plus profond de nous l'inquiétude d'Anne qui semble suffoquer à mesure des jours, ainsi que l'injustice de la situation et la bêtise d'une telle loi, qui refuse à une jeune fille de faire valoir son libre arbitre et de disposer de son corps et de son avenir. Ce combat est d'autant plus inégalitaire qu'il est doublé d'un mépris de classe – Anne étant issue d'un milieu modeste alors que son petit ami est issu de la bourgeoisie.

Call Jane et Annie Colère

Le synopsis de *Call Jane* de Phyllis Nagy et d'*Annie Colère* de Blandine Lenoir sont similaires: une femme enceinte décide d'avorter avant que la loi ne le permette. Elle **rencontre des mouvements qui pratiquent des avortements illégaux aux États-Unis pour Call Jane, en France pour Annie Colère**. Ces mouvements ont permis à des milliers de femmes de pouvoir avorter dans des conditions sécurisées et bienveillantes et ont fait avancer la loi sur l'IVG. Les films mettent en lumière deux femmes qui vont prendre part (active) à ces mouvements.

Annie Colère



Annie est mère de deux enfants et ouvrière dans une usine de matelas dans une province française. Une grossesse imprévue la pousse à se tourner vers le MLAC (Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception), un mouvement mixte solidaire qui pratique des avortements illégaux selon une nouvelle technique nettement plus sécurisée et moins douloureuse que celle des faiseuses d'ange. La bienveillance, l'accueil qu'elle y reçoit, la sororité, le partage de savoirs, la convainquent de **prendre part au mouvement et de pratiquer elle-même des avortements**, jusqu'à ce que la loi Veil de dépenalisation de l'avortement rende l'association obsolète. Cette implication est, pour Annie, une **source d'émancipation**.

Film **solaire et engageant** qui permet de suivre le destin d'Annie et de découvrir un mouvement qui a eu une influence significative sur les décisions prises pour la légalisation de l'avortement, avec beaucoup de bienveillance et d'humour. La personnalité d'Annie, jouée par Laure Calamy, est attachante et inspirante. Ce film met en évidence la perte des gestes qu'avait acquis le mouvement lorsque l'acte d'avortement est passé dans le corps médical.

Call Jane



Chicago, 1968. Femme d'un célèbre avocat, Joy fait face à un choix difficile: le bébé qu'elle porte met sa vie en danger à cause d'une cardiomyopathie. Contrainte, à regret, de choisir entre sa santé et la vie de ce bébé, elle se confronte à des médecins masculins qui votent, à l'unanimité et sans prendre en compte son avis et ses arguments, l'interdiction pour elle d'un avortement thérapeutique. **Déterminée à ne pas garder cet enfant, elle se tourne vers un groupe de femmes qui se réunissent secrètement** pour pratiquer des avortements clandestins, des années avant la légalisation de la pratique par l'arrêt « Roe v. Wade ». Ce mouvement a aidé de nombreuses femmes à avorter à une époque où ce droit, actuellement en danger, baignait dans l'illégalité. **Convaincue de l'importance de ce mouvement, elle y prend part** et décide - pour permettre au plus grand nombre de femmes de recourir à ce « service » - de se former à pratiquer l'acte médical.

Quel film pour quel propos ?

Si vous devez faire le choix entre ces films, nous vous invitons à vous concentrer sur *L'Événement* et *Annie Colère* plutôt que sur *Call Jane*. D'une part, il nous semble pertinent de comparer deux films qui se passent en France et mettent en scène le destin de deux femmes enceintes et désireuses d'arrêter la grossesse à onze ans d'intervalle (1963 pour Anne dans *L'Événement*, en 1974 pour Annie dans *Annie Colère*) ; une manière d'appréhender un changement dans les mentalités et les avancées pour le droit à l'avortement, à la veille de la Loi Veil. D'autre part, l'héroïne de *Call Jane* – et la bande-annonce le souligne d'emblée – souhaite mettre un terme à sa grossesse non pas par choix mais parce que sa vie est en danger. En effet, son médecin découvre que sa condition cardiaque et sa grossesse mettent la vie de la mère en péril. Cet avortement est présenté comme « salvateur ». Nous souhaitons ici mettre en lumière le choix des femmes à disposer de leur corps, sans que ce choix résulte uniquement d'une mise en danger de sa vie. Au contraire, dans le film d'Audrey Diwan, Anne risque la mort pour avoir fait le choix d'un arrêt de grossesse.

Le film *Call Jane* est cependant intéressant à titre de comparaison et permet le renforcement de certains passages d'*Annie Colère*. Il n'est toutefois pas nécessaire de l'avoir vu pour réaliser les activités proposées dans cet outil pédagogique. Ce film permettra de traiter de la révocation en 2022 de l'arrêt *Roe v. Wade*, qui permet aux États de limiter le droit à l'IVG. L'occasion de s'interroger sur les options que les femmes de certains États auront lorsqu'elles feront le choix d'avorter : des mouvements similaires au MLAC ou au *Call Jane* devront-ils refaire surface ?

Autre film : *Simone, le Voyage du siècle*

Parmi les sorties récentes, le film *Simone, le Voyage du siècle* d'Olivier Dahan (*La Môme, Grâce de Monaco*) met également en lumière la loi qui légalise l'avortement en France – un des trois piliers des combats de Simone Veil avec la construction et la défense de l'Union Européenne et la mémoire de la Shoah. Nous ne nous arrêtons pas sur ce film car notre propos se concentre sur la période avant la légalisation. En outre, ce film présente un biopic monumental, presque hagiographique, qui élude les combats féministes préalables et ne présente pas les destins des femmes touchées par ce choix et ses conséquences.



— Avant et après la vision : travail sur les représentations. S'exprimer par écrit sur l'avortement et proposer un échange en groupe

Avant la vision

Afin de permettre au groupe de s'exprimer librement, sans devoir aborder frontalement et collectivement une question aussi intime et personnelle, nous proposons pour cette première approche à l'animateur-trice de préparer trois grandes feuilles avec, sur chacune, une des phrases suivantes. Les participant-e-s remplissent et annotent librement ces feuilles par des mots, des phrases ou des dessins. Pour l'animation, nous demandons que les participant-e-s écrivent sur ces feuilles avec des marqueurs de la même couleur (pour pouvoir intervenir après avec des couleurs différenciées mais également pour conserver l'anonymat).

Voici les trois phrases à retranscrire sur les trois feuilles :

- Pour moi l'avortement, c'est...
- L'avortement dans le monde: quelle situation ?
- Quelles sont les raisons qui poussent les femmes à avorter ?

→ une question dans un nuage



Le débat ne doit pas être prolongé plus de 15 minutes lors de cette phase de l'animation (sauf si l'animateur-trice souhaite prolonger l'échange, évidemment). Il s'agit d'une phase introductive et exploratoire du positionnement des membres du groupe sur la question.

Nous donnons, au besoin, les clés d'une prise de parole démocratique et égalitaire.

Favoriser une prise de parole sereine, démocratique et égalitaire

Au terme de cette phase libre, l'animateur-trice reprend les feuilles et permet, sans obligation, aux participant-e-s de prendre la parole, d'expliquer ou de se positionner (de manière respectueuse, sans attaquer un avis, même si il est contraire au nôtre).

Nous rappelons ici les bases d'un débat démocratique :

- Toute personne doit être respectée dans ses prises de parole
- Dans les avis ou les positions posés
 - la personne doit respecter l'intimité des individus
 - les prises de position radicales ne peuvent être imposées au groupe
 - les prises de position sont argumentées et respectueuses
- La personne qui souhaite prendre la parole doit lever la main. Afin de respecter l'ordre de parole, nous invitons les participants à indiquer, avec ses doigts, l'ordre de prise de la parole.
- Dans un groupe mixte, en particulier sur un sujet comme celui-ci, il faut :
 - favoriser une prise de parole équitable entre les hommes et les femmes en alternant les tours de parole (sans nécessairement informer les participant-e-s de ce mode de fonctionnement)
 - créer un climat bienveillant, respectueux et favorable à des échanges, en portant attention aux interruptions intempestives (écouter les participant-e-s, éviter de couper la parole aux autres)
 - renforcer, chez les femmes particulièrement, la capacité à s'affirmer et à prendre la parole devant un groupe. Souvent, les hommes ont tendance à prendre la parole plus longtemps ; il sera par conséquent utile de les inviter à répondre dans un temps précis et à clôturer leur prise de parole en un temps imparti. Il est intéressant également de donner le temps aux participant-e-s de réfléchir avant de parler.

Afin de mener l'échange, l'animatrice-teur peut préparer¹ et, éventuellement, poser les questions suivantes :

- Que savez-vous des lois liées à l'avortement ? Est-ce légal en Belgique ? Depuis quand ? Dans d'autres pays d'Europe ?
 - Est-ce un droit acquis facilement ?
 - Pourquoi ce droit n'est-il pas reconnu partout ?
 - Ce droit est-il en danger dans des pays démocratiques ?
 - Quelles sont les raisons qui poussent une femme à avorter ?
 - Pensez-vous qu'il y a de meilleures raisons que d'autres pour avorter ?
 - Qui peut réaliser un avortement en Belgique ?
 - Quelles sont les techniques pour avorter ?
- Jusqu'à combien de semaines de grossesse peut-on avorter ?

1. Afin de préparer cette partie, nous vous conseillons un outil simple et synthétique comme la brochure proposée par Sofélia, *Avortement, mon corps, mon choix, ma liberté*, téléchargeable gratuitement sur <https://www.sofelia.be/product/brochure-lavortement-mon-corps-mon-choix-ma-liberte/>. Ou encore <https://www.sofelia.be/nos-dossiers-thematiques/dossier-interruption-de-grossesse-ivg/>

Après la vision : retour sur les représentations de l'avortement

Après la vision du (ou des) film(s), l'animateur-trice reprend les 3 feuilles remplies par le groupe et travaille sur les représentations de l'avortement : comment les participant-e-s se sont exprimé-e-s avant la vision et est-ce que leur avis a été modifié ? Concrètement, les participant-e-s, en groupe (et avec discussion préalable) :

- avec un marqueur rouge, barre des mots/phrases qui ne leur paraissent pas convenir ;
- avec un marqueur vert, entourent les mots/phrases qui leur paraissent pertinent(e)s
- avec un marqueur bleu, ajoutent des mots/phrases/dessins qui leur semblent répondre à des réflexions suscitées à la vue du ou des film(s)

Ainsi, cet outil participatif et évolutif permet de conserver une **trace** de l'évolution des représentations.

Après la vision : récolte des émotions et des premières impressions



Idéalement, cette première prise d'impressions et cet échange d'émotions suscitées par la vision du film doit se faire rapidement après la séance. En effet, les participant-e-s n'ont peut-être pas l'occasion d'être confronté-e-s à des films-chocs tel que *l'Événement*. Sa vision a pu susciter des dégoûts, de la tension ou réveiller des sentiments. Cette étape d'échange est essentielle avec un groupe pour créer un climat de confiance et ouvrir le débat sur les représentations de l'avortement et sur la comparaison des films. Si la taille du groupe le permet, l'animateur-trice disposera des chaises en rond, afin de faciliter l'échange et l'écoute entre les membres du groupe. Iel rappellera les règles d'un échange harmonieux et respectueux (cf.). Chaque personne prend la parole à tour de rôle. Il n'est pas question ici d'intervenir dans ce qu'exprime la personne car iel exprime son ressenti et ses sentiments.

Dans un premier temps, l'animateur-trice peut proposer un **moment d'échange libre** en animant le débat avec des questions simples comme, par exemple :

- Avez-vous aimé ce film ?
- Qu'est-ce qui vous a plu ?
- Qu'est-ce qui vous a déplu ?
- Le conseillerez-vous à une amie ou un ami ? Pourquoi ?
- Pourriez-vous définir quelle(s) émotion(s) a(ont) suscité la(les) vision(s) ?
- Avez-vous été ému-e-s ? Choqué-e-s ? Tristes ? ... ?
- Ce film vous a-t-il fait changer d'avis sur des points ? Si oui, lesquels ?

1. Toutes les photos sont téléchargeables à l'adresse : <https://www.ecranlarge.be/fr/discuter-davortement>

Après un échange libre, des **photos du film** sont disposées sur une table (un, deux ou trois jeux de photos – en mélangeant les films – selon le nombre de films proposés au groupe)¹. Les participant-e-s disposent de 5 à 10 minutes pour choisir un moment du film représenté dont iels souhaiteraient parler (pour des raisons qui leur sont propres : parce qu’iels ont été choqué-e-s, parce qu’iels ont été ému-e-s, parce que ça fait écho à leur histoire ou celle d’un-e proche, parce que ça les a fait réfléchir ou changer de point de vue, etc.). Si deux participant-e-s souhaitent s’exprimer sur une même photo, il est possible de se la passer. Chaque personne est invitée à prendre la parole, en commençant par contextualiser l’image (Quel film ? À quel moment prend place cette scène ? Qui est représenté ? Que se passe-t-il ?) – l’animateur-trice peut aider en indiquant les prénoms des protagonistes, en situant plus précisément l’action, etc. Ensuite, la personne s’exprime librement et avec ses mots. Suivant le temps disponible et la taille du groupe, l’animateur-trice définit un timing (il peut être décidé d’utiliser un sablier, pour définir un temps de parole maximal).

Comparaison des films : tableau et analyse



Les activités proposées peuvent être réalisées soit après la vue d’un des films (en ne remplissant que la partie liée au film dans le tableau p. 13) soit, ce qui est plus riche, en comparant deux ou trois films et les intentions différentes des réalisatrices et des personnages mis en scène.

L’échange peut se faire oralement ou à l’écrit (seul ou en groupe). Il se déroule sur les souvenirs des participant-e-s. Nous vous proposons plus bas des commentaires, permettant de compléter les réponses des participant-e-s.

Les objectifs sont multiples :

- interroger le groupe,
- reconstruire les récits,
- analyser les intentions des personnages/des réalisatrices,
- comparer les différents films,
- interroger la manière dont le cinéma s’empare d’un sujet de société,
- montrer l’évolution de la législation (entre *L’Événement* et *Annie Colère*) ou les différences entre les pays (*Annie Colère* et *Call Jane*),
- insister sur un moment de l’histoire qui a vu le combat naître,
- de réfléchir à certains éléments présentés dans les films.

Chaque réponse pourra faire l’objet d’échanges sur la manière dont le groupe a compris et réceptionné l’information. Ainsi, le souvenir d’éléments d’un film par des personnes différentes peut mettre en lumière des interprétations différenciées. C’est intéressant de pouvoir les discuter.

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
Lieu et date du propos			
Quelle est la situation de la question de l'avortement au début du film ? Comment le sait-on ?			
La scène(s) d'avortement • Comment elle(s) est (sont) filmée(s) • La question de la technique utilisée • La douleur			
La réaction du compagnon/du mari			
La femme peut-elle en parler autour d'elle ? Comment réagit son entourage ?			
Financement de l'avortement - le prix et les ressources pour le payer : est-ce un frein ?			
La situation de la femme • Sociale • Entourage			
La réaction du corps médical			
Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) de l'avortement ?			
Quelles conséquences si la grossesse était menée à terme ?			
Positionnement de la scène de l'avortement dans le film : quel est le propos voulu par la réalisatrice.			
Composition du groupe MLAC/Call			
Jugement(s) moral(aux) de l'avortement dans le film • Qui donne son avis ? • Cet avis est-il demandé par la femme ? • Dans quel sens va cet avis ?			

PISTES DE RÉPONSES

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
Lieu et date du propos	<p>Le film ne plante pas le décor directement. Par recoupement, on sait qu'on est vers 1960 (elle dit au gynécologue être née le 1^{er} septembre 1940 et elle est en lettres à l'université, elle doit donc avoir une vingtaine d'année). Lors de l'échange avec les amis de Maxime à la plage, on apprend qu'elle étudie à Angoulême.</p>	<p>C'est en février 1974 que prend place le début de l'histoire, soit un an avant la loi Veil. Le récit du film s'étire sur cette année. Plusieurs archives de journaux (<i>Le Monde</i>, <i>Libération</i>) sont lus par Annie et le MLAC. La date apparaît. Après son accouchement, elle lit avec sa collègue le journal <i>Le Monde</i> qui publie des articles sur des médecins contre l'avortement. Il est daté du 1^{er} mars 1974.</p> <p>Le récit relate également l'élection de Valéry Giscard d'Estaing, en mai 1974.</p> <p>Le film se clôture le « lendemain » de la loi Veil sur l'IVG du janvier 1975, lors d'une conversation que les membres du mouvement ont sur leurs ressentis, leurs craintes et leurs espoirs.</p> <p>L'histoire prend place dans une province française. Elle n'est pas définie clairement, montrant certainement comment se passaient les réunions MLAC dans les 200 antennes que comptait la France en cette année 1974.</p>	<p>L'histoire commence en août 1968 à Chicago. Une courte inscription nous l'indique au début du film.</p> <p>Le film se poursuit (avec une accélération après la décision de Joy de ne plus pratiquer seule mais de former les membres du mouvement à poser le geste médical) jusqu'à l'arrêt <i>Roe v. Wade</i> rendu par la Cour suprême des États-Unis en janvier 1973 sur la question de la constitutionnalité des lois qui criminalisent ou restreignent l'accès à l'avortement. On y voit alors les membres du mouvement heureuses et soulagées de la décision (et se demandant quelles causes elles vont devoir défendre à l'avenir)</p>

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
Quelle est la situation de la question de l'avortement au début du film ? Comment le sait-on ?	<p>Contrairement aux deux autres films qui donnent à voir des manifestations, des militants et traitent de la situation de l'avortement, ce film suit Anne dans sa vie et traite d'avortement non pas de manière générale, mais dans la situation personnelle d'Anne. Au moment où le médecin de famille annonce à Anne qu'elle est enceinte, il est le premier (et le seul) à lui donner des indications sur l'interdiction de l'avortement et sur le cadre légal (la personne qui avorte et la ou les personne(s) qui l'aide(nt) risquent la prison si ça se sait). Le film montre également que la bienséance (et l'hypocrisie) de l'époque veut que les femmes n'aient pas de rapports sexuels avant le mariage. Celles qui enfreignent cette « loi » morale sont jugées férocement. Le sujet est tabou, même avec ses amies, frustrées mais soucieuses de ne pas être mêlées à ça. Leticia lui donne également des indications sur l'avortement clandestin qu'elle va subir en indiquant que si elle tombe sur un médecin sympa, il classera le dossier comme « fausse-couche » alors que si elle tombe sur un salop, il indiquera qu'elle a eu recours à l'avortement et elle sera mise en prison. Toutes les précautions sont prises par les quelques personnes au courant pour ne pas être impliquées. On apprend donc que l'avortement est illégal et passible de prison pour la femme ainsi que pour les aides (médecins, faiseuses d'anges et ami-e-s).</p>	<p>Le film commence par la situation d'Annie qui, décidée à ne pas avoir de bébé, se rend dans un MLAC. Rapidement, on quitte le personnel et la vie d'Annie pour rentrer dans la force et la puissance du collectif avec ce mouvement. Le film, didactique, propose plusieurs voies(voix) d'accès aux réflexions sur l'IVG. Le film traite également de l'accompagnement des femmes dans des situations intimes, l'éducation sexuelle et l'humanisation des hôpitaux. Le film est jalonné de plusieurs documents d'archive (des affiches, des banderoles, des articles de journaux, un débat dans lequel Delphine Seyrig prend la parole et défend le droit à avorter dans de bonnes conditions) qui permettent de voir l'évolution sur un an de la réflexion en France : des médecins et des collectifs catholiques qui sont contre ; la méthode Karman ; le succès des MLAC ; une référence au manifeste des 343 ; 300 médecins qui se disent favorables à l'IVG et qui le pratiquent, etc. Le film montre à la fois les anti-IVG (par un article signé par des médecins [<i>L'être humain existe dès la rencontre du spermatozoïde et de l'ovule</i>] et le compte-rendu d'une manifestation de catholiques qui s'y opposent) et des personnes en faveur (un article de <i>Libération</i> est consacré à la méthode Karman). Les échanges entre les membres mixtes du MLAC sont également une source d'informations sur la situation, tout comme les quelques échanges entre Annie et le docteur Chevals sur la position de l'ordre des médecins. Le film met également en lumière l'évolution du MLAC (le nombre d'antennes qui augmente au fur et à mesure ; le nombre de bénéficiaires en hausse ; la promotion et la publicité de ces avortements pour faire bouger le gouvernement ; la pression sur les médecins et l'ouverture des interventions à des non-médecins, etc.). Le film met également en dialogue les intentions différentes des personnages à défendre le droit à l'avortement (les médecins Jean et Denis qui militent politiquement pour s'affranchir des hôpitaux et du pouvoir des médecins / les femmes qui se battent pour leur liberté à disposer librement de leur corps, sans devoir sélectionner les prétendantes à l'avortement, mais aussi pour qu'elles accèdent à la connaissance de leur corps). Ce mouvement collectif et militant prend cependant place dans un contexte où l'avortement est encore tabou (car illégal), ce qui pousse la voisine et amie d'Annie à recourir à un avortement clandestin qui entraînera malheureusement son décès.</p>	<p>Le film s'ouvre sur une réception organisée lors de la promotion du mari de Joy comme « associé » dans le bureau d'avocats où il travaille. Joy voit à ce moment une manifestation réprimée par la police. Elle se demande ce qu'ils scandent. La police l'invite à rentrer. Au retour, dans la voiture, elle dit à son mari qu'elle a « le sentiment qu'il y a du changement dans l'air ». Son mari lui dit que ces émeutes sont « des trucs de hippies ». On sent Joy interpellée lorsqu'elle dit que les jeunes qui manifestent sont à peine plus âgés que leur fille. L'avortement est illégal sauf pour des questions thérapeutiques. Le mari dit d'ailleurs ne pas vouloir enfreindre la loi et veut respecter les règles. Cependant, l'accès à l'avortement pour des questions thérapeutiques est complexe et anecdotique. Les médecins qui accordent cette possibilité se targuent qu'une seule femme y ait eu recours et s'opposent, sur la base du chiffre de 50% de chance de survie donné par le médecin, à ce qu'elle puisse y accéder. Le médecin qui la suit lui propose de feindre des envies suicidaires auprès de 2 psychiatres pour parvenir à ses fins.</p>

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
<p>La-les scènes-s d'avortement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comment elle(s)est (sont) filmée(s) • La question de la technique utilisée • La douleur 	<p>Plusieurs scènes d'avortement sont représentées à des stades différents. Anne demande de l'aide auprès du médecin de famille et d'un gynécologue. Les deux refusent (le premier à regret, le second la « punit » en lui prescrivant des médicaments destinés à renforcer l'embryon).</p> <p>1. Acculée, elle tente d'avorter seule, chez elle, avec des aiguilles. On la voit préparant le matériel (aiguilles, bassine d'eau, serviette, miroir et lampe). La scène est sans détours : on la voit insérer les aiguilles dans son vagin. Ensuite, la caméra remonte et focalise sur son visage en gros plan, montrant la douleur. On la voit serrer les lèvres pour ne pas crier et pleurer. Cette tentative d'avortement ne fonctionne pas. Le médecin de famille lui annonce, désolé pour elle.</p> <p>2. Jean lui présente Leticia qui la met en rapport avec une faiseuse d'anges, Mme Rivière, qui a l'expérience et désinfecte les instruments. La rencontre est austère ; la voix rauque et l'accueil inamical, sans chaleur ; les gestes, précis et mécaniques. Elle lui pose quelques questions, l'invite à la suivre (en l'obligeant à ne pas crier, sous peine d'arrêter). La caméra, placée derrière l'épaule droite d'Anne, ne bouge pas pendant toute l'intervention. Nous voyons les instruments nettoyés et insérés dans le vagin par Mme Rivière. Nous sentons la douleur non par le visage mais par les spasmes qui parcourent tout son corps. Au moment le plus pénible, la caméra rend le profil de son visage – jusqu'alors flou – visible. On le voit crispé, tendu. On perçoit qu'elle pleure. Anne sursaute, souffle et pleure. Lorsqu'un bruit lui échappe, Mme Rivière la toise sévèrement.</p> <p>Aucun mot n'est échangé lors de l'intervention. Rien ne lui est expliqué.</p> <p>Cette première intervention ne fonctionne pas. Anne revient alors chez Mme Rivière qui refait l'acte – en insistant sur le danger. Ici, la scène est éludée. Anne sort de l'appartement en se tordant de douleur. Nous ne pouvons qu'imaginer la violence de cette scène (occulter cette scène la rend d'autant plus atroce). Enfin, elle perd le fœtus dans les toilettes de sa résidence universitaire et une autre fille doit couper le cordon.</p> <p>Toutes ces scènes ont en commun la douleur, la solitude et la peur. Ces scènes et les outils utilisés sont documentés avec justesse.</p>	<p>Le film compte 6 scènes d'avortement. La première est celle d'Annie. Toutes ont en commun la bienveillance, la tendresse, la sororité et l'humanité.</p> <p>La méthode utilisée (la méthode Karman) propose l'aspiration du contenu utérin. Elle se fait sans anesthésie médicamenteuse et avec peu de douleur. C'est plutôt la peur et, parfois la culpabilité que l'on peut lire sur le visage des femmes qui ont recours à l'intervention. Ces sentiments sont discutés et contrés par le dialogue et l'échange lors de l'intervention. La douleur est minime par rapport à ce qu'elles ont connu (ainsi Annie déclare qu'elle n'a pas du tout eu mal et que si elle avait su, elle n'aurait pas eu peur). Ainsi, la présence de personnes réconfortantes lors des avortements permet de rassurer les femmes qui subissent l'intervention.</p> <p>Les scènes montrent à la fois les visages des femmes ayant recours à l'avortement, des femmes qui les accompagnent et pratiquent l'« anesthésie verbale » (pour l'avortement d'Annie, le chant de Monique) ainsi que la finesse et la justesse des gestes. Le film montre aussi des gestes de tendresse entre les personnes (la main de Claudine sur l'épaule d'Annie lorsqu'elle pratique sa première IVG ; les mains serrées lors de l'avortement d'une femme, etc).</p> <p>Les scènes montrent un soulagement pour les femmes et non le traumatisme, comme c'est souvent montré.</p> <p>Ces avortements sont l'occasion pour Hélène, Claudine ou Annie d'éduquer les femmes à leur corps et de les inciter à le découvrir : elles leur montrent avec un miroir l'intérieur de leur sexe ou leur expliquent toutes les étapes de l'intervention. C'est également l'occasion de sensibiliser à la contraception, libérant ainsi les femmes de la maternité contrainte ou accidentelle.</p> <p>Aucune image choquante n'est montrée, mais rien n'est caché non plus. Ainsi, une femme demande à voir ce qui est aspiré. Nous ne le voyons pas mais entendons ce « ce n'est que ça ». Ces scènes, par leur bienveillance et leur tendresse, prennent le contre-pied de ce que les femmes vivent généralement avec un gynécologue ou un médecin à l'hôpital lors de moments-clés (avortement, fausse-couche, accouchement). Cette manière de filmer est ainsi, à notre sens, un acte militant qui tend à démontrer l'importance d'un accompagnement et une réappropriation des actes médicaux sur le corps des femmes.</p>	<p>Une première fois, Joy se rend dans un appartement miteux duquel elle se sauve en entendant une femme crier et en voyant le manque d'hygiène du lieu. Après un échange avec « Jane », Joy est amenée par Gwen dans un lieu secret (yeux bandés) pour éviter tout risque. Le lieu pour l'avortement est propre et désinfecté. L'échange avec le médecin est laconique (il lui demande simplement si elle est flic). Gwen reste derrière la porte. On ne voit rien de l'avortement, il est complètement éludé (la scène se coupe après que le médecin ait allumé la lampe). Après son avortement, le réseau l'accueille pour prendre soin d'elle, pour la faire manger. Ensuite, Virginia lui téléphone pour prendre de ses nouvelles 3 jours après l'intervention.</p> <p>Les scènes suivantes, auxquelles Joy va prendre une part active, montre le soutien de Joy qui parle aux femmes pour leur changer les idées, qui les rassurent (« je l'ai fait aussi »). Lorsqu'elle pratique les piqûres contre les hémorragies, puis les avortements, elle explique tous ses gestes (les femmes lui disent d'ailleurs ne rien sentir).</p>

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
La réaction du compagnon/du mari	<p>Maxime, avec qui elle a une aventure, est prévenu tardivement par Anne. Elle lui téléphone pour le prévenir en le rassurant : elle ne veut pas le garder. À 10 semaines de grossesse, seule et perdue, elle se rend chez lui en train afin qu'il l'aide. Il l'accueille chaleureusement jusqu'à ce qu'elle lui annonce être toujours enceinte. Issu de la bourgeoisie et soucieux de son image auprès de ses amis, il ne prend pas en compte son désarroi et lui demande de « faire semblant ». Il remet la faute sur elle et, égoïstement (« <i>tu es venu pour me punir ? Qu'est-ce que tu cherches exactement ?</i> »), se détache complètement du problème. Il la laisse se débrouiller. On sent que, quoi qu'il en soit, ce bébé n'aurait aucune conséquence sur son avenir personnel et il n'en mesure pas le poids pour Anne, qui devra abandonner ses études pour devenir fille-mère dans un milieu modeste.</p>	<p>Le couple formé par Annie et son mari est plutôt moderne : Philippe n'est pas macho et discute ouvertement avec Annie. Il est soutenant lors de son avortement. La décision est concertée entre les deux. Absent, il lui téléphone après sa première visite au MLAC et après l'avortement. Lors de son retour, il s'excuse de n'avoir pu être présent. Il soutient Annie dans sa participation au MLAC – considérant que c'est un acte politique de proposer à toutes les mêmes services, le voyant comme un combat de classe – jusqu'à ce que ça prenne trop de place dans leur quotidien. On voit des tâches généralement prises en charge par Annie (cuisine, accompagnement des enfants) passer dans les mains de Philippe. Dans son métier, il est politisé. Il prend la défense d'Annie auprès de son collègue (même si c'est en demi-teinte car il s'avère que ce qui l'a choqué de l'échange concerne plutôt ce qui est dit sur Paul, leur fils).</p>	<p>Il ne veut s'opposer à la loi et donc est contre l'avortement (il est par contre avec elle pour la soutenir lorsqu'un conseil de médecins se réunit pour décider de l'avortement – légal – thérapeutique). Il ne croit pas à la fausse couche mais ne pose pas de question, répondant – ironiquement – « c'est de la faute de personne ». Il la soutiendra par contre, plus tard, dans le mouvement</p>

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
<p>La femme peut-elle en parler autour d'elle ? Comment réagit son entourage ?</p>	<p>Malgré la présence de deux amies proches – Hélène, assez discrète et renfermée, et Brigitte, frustrée par l'interdiction de rapports sexuels et obsédée par les hommes – Anne est seule. Seule face à cette grossesse inattendue et non-désirée. Parler de sa grossesse, c'est mettre les personnes en danger puisqu'elles seraient jugées pour avoir collaboré.</p> <p>Elle tente de se confier à ses amies au détour d'une conversation (« si tu ne veux pas de l'enfant, il y a des moyens », ce à quoi Brigitte répond « Anne, tu es folle. Ne dis jamais des trucs comme ça, même pour rire »). Ensuite, plus tard, elle se confie à ses amies. Brigitte ne veut rien entendre : elle détourne la tête et refuse de se préoccuper de la situation de son amie. Hélène essaie de raisonner Brigitte. Elle revient ensuite pour confier son aventure à Anne, lui indiquant avoir eu des rapports et avoir eu plus de chance car elle n'est pas tombée enceinte. Elle aura envers Anne un des seuls gestes de tendresse représentés dans le film (avec l'embrassade d'Anne et sa mère).</p> <p>Anne tente de le dire à sa mère sans y parvenir.</p> <p>Finalement, elle se confie à Jean qui va abuser de la situation (l'invitant à faire l'amour avec lui puisqu'il ne peut plus rien lui arriver puisqu'elle est déjà enceinte) avant de la mettre en contact avec Leticia qui lui donnera le nom d'une faiseuse d'anges.</p> <p>Les filles de sa promotion sont cruelles avec elle, la jugeant, la harcelant (on sent la tension qu'elles découvrent la situation dans les scènes de douche où les filles sont nues et jugées).</p> <p>Son professeur de littérature la soutient d'abord puis est déçu d'elle. Anne lui demande les cours et lui annonce, après le premier passage chez Mme Rivière, qu'elle était enceinte [j'avais <i>le genre de maladie qui ne frappe que les femmes et les transforme en femmes au foyer</i>]. Il ne la juge pas.</p>	<p>Après son avortement, elle n'en parle qu'à son mari et sa collègue. Elle est discrète. Le point de bascule intervient après la mort de son amie et voisine qui a eu recours à un avortement par une « dame » du village. On la sent troublée et elle évoque la culpabilité (<i>J'aurais dû sentir. Si j'avais parlé...</i>). Elle s'engage alors dans le MLAC et se fait porte-parole des luttes (par les affiches posées dans l'usine, notamment). Elle tait toutefois son action au MLAC à ses enfants. Sa filles le découvre (une amie a rencontré Annie) et décide de lancer un MLAC avec ses amies.</p> <p>Sa collègue vient prêter main-forte au MLAC. Les personnes du mouvement deviennent ses amies et entrent dans son cercle privé. Elle est donc soutenue et nourrie par des échanges sur l'avortement et la légalisation.</p>	<p>Joy n'en parle pas autour d'elle. Peut-être protège-t-elle son mari qui ne voulait pas enfreindre la loi. Lorsqu'elle annonce ne plus être enceinte, à son mari et sa fille, elle évoque une fausse couche. La fille est fâchée.</p> <p>Lorsque sa fille apprend les raisons de son absence, elle est révoltée et lui dit qu'elle aurait préféré qu'elle ait une relation puis se réfugie chez Lana. Sa fille se voile la face sur plusieurs sujets (elle ne veut pas entendre parler de ses règles, non plus). C'est par contre sa fille qui, suite à la visite de Virginia, l'incite à reprendre contact avec le mouvement car elle se rend compte de l'importance du rôle de sa mère pour les femmes dans une situation difficile.</p> <p>Son mari, d'abord abasourdi par la nouvelle (après la visite du policier, il se réfugie chez Lana avec Charlotte), va la soutenir et aider, comme avocat pénaliste, le réseau. Ils vont financièrement aider les militantes pour qu'elles puissent sortir de prison.</p>

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
Financement de l'avortement – le prix et les ressources pour le payer : est-ce un frein ?	Leticia lui annonce le prix d'un avortement pratiqué par Mme Rivière (400 francs) et lui propose de lui prêter. Anne refuse mais on perçoit que la somme est trop élevée pour elle (elle vient d'un milieu modeste et, à plusieurs reprises, on se rend compte qu'elle a peu de moyens : lorsque sa mère lui fait cadeau d'un billet <i>pour s'acheter un livre</i> , le père désapprouve ; ce billet qui semble être un « sacrifice » pour les parents ne couvre même pas les 20 francs demandés par la gynécologue). Déterminée, elle vend au rabais tous les objets qui ont de la valeur pour elle : ses livres et sa chaîne en or, afin de financer l'intervention.	Au MLAC, l'avortement est gratuit , afin de permettre à toutes les femmes d'y avoir recours, indépendamment de leurs moyens – la question de la gratuité est un élément important. Elles peuvent <i>donner quelque chose</i> mais ce n'est pas obligatoire. Si les femmes donnent un peu d'argent, ça permet d'acheter du matériel ou de financer les voyages vers les Pays-Bas pour les femmes qui seraient enceintes de plus de 8 semaines. Certaines femmes riches financent le mouvement de manière discrète, comme cette femme qui met son appartement bourgeois à disposition des femmes qui avortent. Les personnes qui prennent part au mouvement sont toutes bénévoles pour permettre cette gratuité.	Joy imite la signature de son mari pour financer sa fausse couche. Elle a donc les 600 dollars nécessaires pour la « prestation ». Virginia marchande avec le médecin Dean pour que deux « prestations » soient gratuites (à destination des femmes d'origine afro-américaine) si le réseau s'engage à ce que 10 femmes paient. Une fois active dans le mouvement, le cheval de combat de Joy (et la raison principale de sa volonté de pratiquer elle-même) est de réduire ce coût qui n'est pas supportable pour la plupart des femmes. L'apprentissage des gestes (grâce à une citrouille) au réseau permet de réduire les coûts et de rendre ainsi l'IVG accessible à une majorité de femmes.
La situation de la femme • Sociale • Entourage	Anne est issue d'une famille rurale et modeste (éloignée de la ville) qui travaille dur dans un bar pour subvenir aux besoins de la famille. Elle fait des études à Angoulême mais ne peut se permettre de rater cette opportunité qui demande des sacrifices à la famille. La mère, lorsqu'elle rentre, s'inquiète car elle semble malade et lui dit que ce n'est pas le moment, qu'elle ne peut se le permettre. Lors des échanges dans le bar et avec ses parents, on sent qu'elle a la pression sur les épaules.	Annie est ouvrière dans une usine de matelas. Son mari est ouvrier aussi. Ils subviennent aux besoins de la famille. Ils possèdent une télévision (Hélène vient regarder l'émission chez eux). Elle est bien entourée dès le départ (sa collègue, sa voisine, sa famille). Discrète, renfermée, Annie va par son expérience et par la force du collectif s'émanciper et se libérer pour inventer sa vie. Son entourage est alors constitué de militant-e-s qui deviennent des ami-e-s. Les femmes qu'elles rencontrent sont issues de milieux variés et ont toutes des histoires différentes (bourgeoises ou ouvrières, médecins ou non-médecins, parisiennes ou provinciales) mais sont à égalité dans le combat pour la liberté. Ici, l'appartenance sociale n'est pas interrogée (même si, souvent, les femmes présentées avortent parce qu'elles n'ont pas les moyens de subvenir aux besoins d'un enfant supplémentaire).	Joy est socialement aisée (maison, voiture, vêtements). Femme d'un avocat, elle est femme au foyer. Son mari attend d'elle qu'elle s'occupe du foyer (lui reprochant, lorsqu'elle est moins présente à domicile, de proposer des plats surgelés). Son mari est amoureux d'elle et elle a une fille dont elle est proche. Une voisine et amie (Lana) complète l'entourage proche qui est présent.

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
La réaction du corps médical	<p>Le médecin de campagne qui découvre sa grossesse est doux et bienveillant – la mettant en garde contre les pratiques clandestines et dangereuses de l'avortement – mais ne peut rien faire car il se mettrait dans l'illégalité. Ce sont les échanges avec lui qui éclairent la situation sur l'avortement et permettent à Anne d'exprimer les raisons qui la poussent à vouloir avorter.</p> <p>Elle va trouver un gynécologue (dont la visite est onéreuse). Celui-ci la juge et lui prescrit un médicament soi-disant pour perdre le fœtus. Anne apprend plus tard qu'il s'agissait en fait d'un médicament destiné à installer le fœtus, prescrit par des médecins opposés à l'avortement pour « punir » les filles qui y ont recours.</p> <p>À la fin, elle a la chance de tomber sur un médecin qui indique « fausse-couche » dans son dossier.</p>	<p>Plusieurs médecins sont présentés et sont tous favorables à l'avortement (car ils font partie du MLAC ou sont sensibilisés à la question). Ainsi, Jean, Denis et Claudine pratiquent des avortements. Seule Claudine est gynécologue.</p> <p>Le docteur Chevals aide le mouvement en prescrivant les médicaments nécessaires à l'intervention. Il est attentif aux questionnements des femmes (il laisse à Annie des moments pour échanger, pour l'interroger). Il est en faveur de la dépénalisation et aide le mouvement (en recevant les femmes, en achetant du matériel, en prescrivant des médicaments, en rédigeant une lettre pour dire que la valise qui contient tout le matériel pour avorter lui appartient). Le suicide d'une patiente à qui il a refusé de pratiquer un avortement a été un élément déclencheur.</p> <p>Hélène et Annie rencontrent deux futurs médecins. S'ils apprennent facilement les gestes (simples) de la méthode Karman, Annie a à cœur de les interroger sur leur capacité à parler aux femmes. Cette scène démontre le côté « médical » et « technique » de la pratique de certains médecins, qui ne prennent pas en compte la psychologie ni l'accompagnement d'une telle intervention.</p> <p>Hélène, infirmière, est très présente et militante. Elle insiste pour pouvoir pratiquer l'avortement.</p> <p>De manière globale, le film entend attirer l'attention sur le côté bienveillant nécessaire à l'acte médical de l'avortement et sur la perte d'humanité dans les hôpitaux après la loi Veil (jugement, clause de conscience, fichage, etc).</p>	<p>La scène avec son gynécologue est parlante : alors qu'il annonce que la grossesse, si elle est poursuivie, met la vie de Joy en danger, il ne s'adresse qu'au mari, sans regarder Joy.</p> <p>De même, le groupe de médecins qui doit statuer sur son sort parle d'elle comme si elle n'était pas là (elle souligne d'ailleurs ce point, sans que ça déconcerte les médecins).</p> <p>Lors de son avortement, le (faux) médecin qui pratique l'acte ne lui parle pas et ne lui explique pas ce qu'il fait.</p> <p>On sent donc de la part du corps médical un mépris pour la femme et un pouvoir sur des choix personnels.</p>
Quelle(s) est (sont) la (les) raison(s) de l'avortement ?	<p>La grossesse est non-désirée et mettrait son avenir en péril. Les femmes qui tombent enceinte à cette époque épousent leur compagnon ou deviennent fille-mère (ce qui, comme le dit le médecin de campagne, n'est pas facile ni enviable – à plus forte raison dans un milieu modeste). Anne n'est pas opposée à l'idée d'avoir des enfants mais sait la nécessité de finir ses études pour s'adonner à son rêve : écrire. Elle se confie au médecin : <i>J'aimerais avoir un enfant un jour. Mais pas un enfant au lieu d'une vie. Vous vous rendez compte, je pourrais même lui en vouloir. Je ne sais même pas si je serais capable de l'aimer.</i></p>	<p>Annie a déjà deux grands enfants (Paul, 9 ans, et Caroline, 16 ans). Elle ne veut plus d'enfant.</p> <p>Les femmes qui ont recours à l'avortement ont des raisons différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - elles ne veulent plus de bébé - elles n'ont pas les moyens d'élever l'enfant - ce n'est pas le bon moment <p>Une femme, au moment d'avorter, exprime qu'elle souhaite garder l'enfant mais que son mari lui met la pression pour avorter. Claudine l'incite à s'écouter et lui indique qu'on va la raccompagner chez elle.</p>	<p>La raison, pour Joy, est médicale. Le bébé est désiré par le couple. Lors d'un contrôle (suite à des vertiges), le médecin annonce que la grossesse met la vie de Joy en danger. Elle est atteinte d'une cardiomyopathie du premier trimestre. La grossesse la met en danger.</p>

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
Quelles conséquences si la grossesse était menée à terme ?	Comme beaucoup de femmes de son époque, Anne aurait dû faire le choix de se marier pour ne pas subir l'opprobre d'être mère célibataire. Quoi qu'il en soit, elle aurait dû arrêter ses études et n'aurait pu être indépendante ni écrire des romans.	Finalement, pour Annie, les conséquences ne sont pas aussi importantes que pour Anne (L'Évènement : fille-mère et arrêt de ses études) ou Joy (Call Jane : le décès). Elle exprime simplement ne pas vouloir de bébé alors qu'elle a déjà deux enfants. La force du film est de défendre le droit à disposer de son corps indépendamment des enjeux pour la femme ou pour son avenir. Il s'agit d'un choix qui n'est pas interrogé.	Selon le médecin, Joy a 50% de chances de survie si elle mène sa grossesse à terme.
Positionnement de la scène de l'avortement dans le film : quel est le propos voulu par la réalisatrice.	L'avortement se passe à la fin du film. Après la scène de l'hôpital, quelques images nous montrent qu'elle reprend une vie normale comme étudiante et passe ses examens. Le film décompte les semaines de grossesse, nous mettant sous tension. Ce que la réalisatrice a voulu montrer, c'est l'inquiétude d'Anne et pointer les conséquences qu'aurait eues sa grossesse dans une France qui juge avec mépris une femme enceinte hors mariage.	La scène de l'avortement intervient très tôt dans le film. L'avortement d'Annie ne constitue pas l'enjeu du film. Ce qui importe c'est ce que cette expérience va avoir comme conséquence sur la vie d'Annie. Ainsi, elle s'émancipe et prend place dans un mouvement. C'est ce mouvement, par le prisme d'Annie, qui est le propos du film. La réalisatrice a voulu attirer l'attention sur plusieurs éléments : l'impact des MLAC dans les décisions politiques, les luttes féminines, le combat pour la liberté, l'enjeu des luttes actuelles, l'humanisation des hôpitaux, etc.	La scène de l'avortement prend place au milieu du film. La réalisatrice plante le décor et explique comment Joy rencontre le mouvement. La seconde partie du film traite de son implication dans le mouvement et de l'émancipation qu'elle vit par ce groupe de femmes. On la voit évoluer. On la voit changer. On la voit prendre confiance en elle.
Composition du groupe MLAC/Call		Bien que mixte, le groupe est exclusivement féminin. Deux des trois médecins sont des hommes (Denis et Jean). Hélène attire l'attention sur le fait qu'ils sont moins présents que Claudine (ils ne se joignent pas aux femmes après les avortements). Quelques hommes sont présents lors de la préparation de la manifestation. De manière générale, les intentions des hommes (qui défendent politiquement le droit à la liberté et à s'affranchir de l'autorité et des hôpitaux) et des femmes (qui se battent pour la liberté des femmes et de leurs choix) sont présentées de manière différenciée : les femmes qui agissent au quotidien ont une action plus discrète que les hommes qui interviennent lors des manifestations extérieures ou qui défendent des visions politiques (ainsi, Jean s'énerve car il considère être le seul à comprendre les enjeux de l'avortement comme d'un <i>moyen de mobiliser le peuple</i>).	Le groupe est uniquement composé de femmes. Elles sont issues de milieux différents et ont des âges variés. Elles sont parfois en opposition (notamment, lorsque Gwen et Virginia se disputent à propos de la favorisation des femmes blanches plutôt que des femmes noires, selon Gwen). On y voit également une religieuse.

	L'Événement d'Audrey Diwan	Annie Colère de Blandine Lenoir	Call Jane de Phyllis Nagy
<p>Jugement(s) moral(aux) de l'avortement dans le film</p> <ul style="list-style-type: none"> • Qui donne son avis ? • Cet avis est-il demandé par la femme ? • Dans quel sens va cet avis ? 	<p>La majorité des personnes qu'elle rencontre condamnent fermement l'avortement. La société dans laquelle elle vit condamne fermement l'avortement. La morale désapprouve les désirs. Les jugements moraux – nombreux et appuyés dans le film – interviennent à plusieurs reprises, formulés par des personnes différentes : Brigitte, Jean, les pestes du collège, le gynécologue. Le film met en balance ce discours moral lourd avec la frustration (au gars de la caserne avec qui elle fait l'amour : <i>Ils sont pas pénibles mes amis, ils sont frustrés. Tout le monde a envie de la même chose ici mais tout le monde se l'interdit. [...] Je m'en fous de ce qu'ils pensent, maintenant</i>). Elle est d'ailleurs jugée très durement par Brigitte alors qu'elle est obsédée par le sexe (j'en rêve toutes les nuits) et s'exerce à jouir et à connaître son corps grâce aux magazines pornos de son frère. Le gynécologue la juge durement également et la punit en lui prescrivant des médicaments destinés à renforcer l'embryon. Seul le médecin de campagne ne la juge pas (je n'approuve pas mais je comprends).</p>	<p>Il n'y a pas de jugement moral de l'avortement entre les protagonistes (qui sont acquis à la cause). Les voix dissonantes viennent des débats rendus tangibles par des archives de presse ou un débat télévisé.</p> <p>Une des femmes qui avorte, terrorisée et surmenée, répète sans cesse que <i>c'est mal, que c'est un péché, qu'elle n'a pas le droit</i>. Les femmes la rassurent et lui expliquent qu'il n'y a rien de mal. Lors de la discussion après, elle semble rassurée.</p> <p>Le collègue du mari indique qu'à son avis Annie et ses amies se <i>trompent de combat avec vos avortements</i>. Elle réagit vivement en indiquant qu'elles agissent pour les femmes, sans blablater toute la journée.</p>	<p>Lors d'un échange avec son mari lorsqu'elle doit prendre la décision et lorsque le policier passe chez eux, le mari dit qu'il ne veut pas enfreindre les lois. Il n'émet pas de jugement moral. D'ailleurs, dans un second temps, comme avocat pénaliste, il va défendre le mouvement et les femmes qui ont recours à l'avortement. Sa fille juge ce que fait sa mère et hiérarchise moralement l'adultère et l'avortement. Elle la soutient tout de même à la fin. Joy elle-même au début juge moralement les femmes qui ont recours à l'avortement. Elle interroge les raisons qui poussent les femmes à avoir recours à un arrêt de grossesse. Ainsi, lorsque Virginia lui demande d'accompagner une jeune fille chez le médecin, Joy juge la jeune fille (« cette fille couche sans contraception avec un homme marié, elle est tellement indifférente »), ce à quoi Virginia répond « Nous aidons les femmes, nous ne les jugeons pas ». C'est d'ailleurs la même jeune fille que Joy aidera à avorter pour sa première intervention seule. Petit à petit, Joy évolue et apprend à ne pas juger ou hiérarchiser les situations (la question est d'ailleurs débattue par les militantes lorsqu'il s'agit de choisir pour qui sont les deux interventions gratuites – ce qui permet d'insister sur le coût trop important et non-démocratique de l'avortement).</p>

Le droit à l'avortement : une loi fragile et instable à défendre

Dans *Annie Colère*, Annie déclare – lors d'un échange entre des membres de MLAC au lendemain de la loi Veil – *Et dans dix ans, dans vingt ans, dans cinquante ans, s'il y a un nouveau gouvernement qui change la loi, on aura perdu le geste avec le temps et alors là, on fera comment?*. Cette phrase résonne particulièrement aujourd'hui. Elle fait d'ailleurs écho à la citation de Simone de Beauvoir : *N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devrez rester vigilantes votre vie durant.*

À l'heure actuelle, un nombre important de pays remettent en question le droit à l'avortement et la domination médicale sur le corps des femmes, démontrant la fragilité des droits acquis collectivement par des groupes tels que ceux présentés dans *Call Jane* et dans *Annie Colère*. La en est un exemple criant¹

Le cinéma est une porte d'entrée idéale pour sensibiliser l'opinion publique et porter ce débat nécessaire à tous les niveaux de la société. L'on espère ainsi que cet outil pédagogique contribuera à maintenir la vigilance nécessaire face à de telles remises en question du droit fondamental des femmes à disposer de leur corps et de leur libre arbitre, en toute liberté et en toute sécurité.

1. L'arrêt *Roe v. Wade*, datant de 1973, accordait aux Américaines le droit d'avorter dans tout le pays. La révocation de celui-ci en juin 2022 ne rend pas les interruptions volontaires de grossesse (IVG) illégales mais renvoie à chaque Etat la décision d'autoriser, ou non, l'avortement sur son territoire.

Les articles sont nombreux à ce propos. Voir, par exemple : https://www.lemonde.fr/international/article/2022/06/24/droit-a-l-avortement-la-cour-supreme-des-etats-unis-revient-sur-l-arret-roe-vs-wade-et-laisse-les-etats-americains-libres-d-interdire-l-ivg_6131955_3210.html [article consulté le 12/12/22]. Sur les premières décisions d'interdiction : <https://www.rtbf.be/article/etats-unis-l-indiana-devient-le-premier-etat-a-introduire-une-interdiction-quasi-totale-de-l-avortement-11043643>.

